## Le coup d'état judiciaire contre Benjamin Netanyahu, une affaire Dreyfus israélienne

écrit par Edmond le Tigre | 22 décembre 2019



Le 27 Novembre 2019 Résistance Républicaine a bien voulu publier mon article

https://infos-israel.news/la-farce-tragique-de-linculpation-de-bibi-par-edmond-richter/

Je ne pensais pas avoir aussi rapidement confirmation de mes dires et de ceux de Caroline Glick: Le 18 Décembre 2019 IsraelUnwired publie une vidéo intitulée "Is there a Deep State Coup underway against Bibi Netanyahu? ( "Y a t-il un Coup d' État en marche contre Bibi Netanyahu?").

En réalité le point d'interrogation est superflu et trompeur car le titre de la vidéo est: "The Coup against Prime Minister Netanyahu" ("Le coup contre le Premier Ministre Netanyahu") SANS POINT D'INTERROGATION!

https://israelunwired.com/is-there-a-deep-state-coup--

## underway-against-bibi-netanyahu/

(Pour avoir les sous-titres en français, il faut aller en bas à droite ou il y a 3 petites figures et YouTube. Cliquez sur la 1ère et vous avez les sous-titres en anglais. Si après cela vous cliquez sur la 2ème figure (la roue dentée) vous aurez sur la 2ème ligne « subtitles ccl1 » cliquez et vous aurez sur la 3 ème ligne « auto-translate » Cliquez et vous aurez toutes les langues. Cliquez sur « French » (La traduction française n'est pas très bonne)

.

Tout d'abord laissez-moi présenter les deux personnalités de cette vidéo:

MARK LEVIN est un juriste Américain renommé qui a été Directeur de Cabinet du Ministre de la Justice dans l'Administration de Ronald Reagan.

ARTHUR FERGUSON est un avocat senior dans un cabinet d'avocats réputé, a été Procureur Fédéral et également avocat de la défense. Il possède donc une large palette d'expériences juridiques.

.

Je résume les points principaux:

1) Le procureur général Mandelblit a produit un rapport de 93 pages où il est impossible de trouver la moindre preuve d'une quelconque culpabilité de Netanyahu. De plus il veut citer 333 témoins dont la plupart n'ont absolument rien à voir avec les affaires. Il s'agit en fait d'etouffer toute tentative d'analyse par des personnes indépendantes et d'exercer un véritable chantage sur Netanyahu: Soit tu démissionnes et on retire toute inculpation, soit tu restes et nous t'empêcherons de gouverner grâce à un procès qui durera des années avec ces 333 témoins, ce qui paralysera

Israel.

2) Parallèlement à ce chantage, Mandelblit qui déclarait "It is my duty by law to indict Benjamin Netanyahu" www.Jpost.com du 28/11/2019 (Il est de mon devoir de par la loi d'inculper Benjamin Netanyahu), avait proposé à ce dernier de retirer toutes les charges s'il quittait la vie politique!

## Le but recherché n'était donc pas d'exercer la justice mais bien de se débarrasser de Netanyahu!

- 3) Netanyahu est accusé de corruption, mais il n'y a jamais eu la moindre preuve de cela. Il y a au contraire la preuve qu'il a résisté à une offre de corruption. En effet dans l'affaire 2000 il y avait eu tentative de corruption et Netanyahu, après avoir consulté son avocat enregistra secrètement celui qui voulait le corrompre afin d'avoir des preuves. Mandelblit, devant cette preuve de l'innocence de Netanyahu, l'inculpa alors pour ne pas s'être levé et crié "Stop!". Ceci est complètement idiot car comment voulez-vous prouver la tentative de corruption en interrompant la scène et son enregistrement?
- 4) Arthur Ferguson: "Quand j'étais Procureur Fédéral à Baltimore, je n'aurais jamais accepté un cas pareil! Ce cas est une abomination! Ces gens (les juristes de la Cour Suprême) ne sont pas élus, ne sont contrôlés par personne et font ce qu'ils veulent".

Mark Levin: "Ce rapport est un tel travail d'amateur, c'est du Mickey Mouse…C'est tellement horrible, tellement incompétent. C'est plus dangereux que tous les ennemis qui entourent Israel…"

Arthur ferguson: "Exact, car ils enlèvent aux électeurs la possibilité de choisir leur Premier Ministre. Ce qu'ils disent, c'est qu'avec ces 333 témoins on va paralyser Israel si vous ne démissionnez pas"

Mark Levin: "Cela me rappelle l'Affaire Dreyfus! Et cela en Israel!!!"

5) L'avocat Général Mandelblit a inculpé Netanyahu fin Novembre 2019. Il l'a annoncé fin Février 2019 soit 9 mois plus tôt. Pourquoi cette hâte? Parce que 5 semaines après, le 9 Avril 2019, se tenaient les élections de la Knesset et que le Likud était bien parti pour les gagner. Mais après la déclaration de Mandelblit sur l'inculpation future de Netanyahu, le Likud qui caracolait en tête, perd des points et se retrouve à égalité avec le parti Kahol-Lavan de Gantz, impossibilité de construire un gouvernement, 2ème élection en Septembre avec le même blocage et une 3ème élection en moins d'un an, en Mars 2020.

Nous n'avons rien de moins qu'un coup d'État juridique où le choix des électeurs israéliens est bafoué, ne compte plus et où des juristes NON-ÉLUS font la loi et décident qui sera Premier Ministre.